



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 août 2012 à 19 heures en mairie**

**0. Approbation du compte rendu
de la séance du 12.07.2012
Désignation du secrétaire de séance.**

Le compte rendu de la séance du 12.7.12 a été approuvé à l'unanimité. Madame LUCCHINI a été désignée comme secrétaire de séance

1. Acquisition d'un immeuble au quartier le Parc

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal, à l'unanimité moins une abstention, a décidé d'acquérir à Monsieur Paul CLEMENT un terrain avec hangar cadastré section B n° 1549 sis quartier du Parc, face au collège Albert Camus, au prix de 280 000 € plus frais de notaire, et de solliciter l'aide du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur au titre du dispositif d'aide aux acquisitions foncières.

2. Demandes de subvention

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le conseil municipal a autorisé, à l'unanimité Monsieur le Maire à solliciter l'aide des partenaires institutionnels privés et publics pour la réalisation des opérations d'investissement prévues au budget communal 2012.

3. Charte de l'Environnement

Rapporteur : Madame DOMEIZEL

La Charte de l'Environnement proposée par la Commission Communale Environnement a été approuvée à l'unanimité.

Le Maire,